



**Pouvoir Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Sportive de Bourg la Reine du 23 mai 2022, 20h00 Villa Saint Cyr.**

Je soussigné

Prénom :

Nom :

Né(e) le :

Section :

Signature de l'adhérent représenté :

Certifie être à jour de cotisation et donne pouvoir pour l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2022 de l'ASBR à

Nom :

Prénom :

Section :

Signature de l'adhérent recevant le pouvoir :

*Note : D'après les statuts, seuls les membres actifs de plus de 16 ans ont le droit de vote. Par ailleurs, Chaque membre actif peut se faire représenter par un autre membre acf, le nombre de pouvoir étant limité à 3 par membre actif présent.*